

Le long chemin vers l'égalité femmes/hommes : bilan et perspectives

La quatrième Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes a eu lieu en 1995 à Pékin ; elle impressionne aujourd'hui encore par la force visionnaire de ses exigences. En 1999, Ruth Dreifuss a donné au Conseil fédéral l'impulsion nécessaire pour qu'il adopte enfin le Plan d'action de la Suisse en faveur de l'égalité entre femmes et hommes. Instrument de travail de grande envergure, il répertorie 287 mesures pour permettre de coordonner, promouvoir et atteindre l'égalité par des actions ciblées autant en politique intérieure qu'extérieure, dans de multiples domaines : Pauvreté, éducation, santé, violence, conflits armés, économie, position de pouvoir et de décision, mécanismes institutionnels, droits humains, médias, environnement, filles, structures et finances.

Par une interpellation déposée en mars 2012, j'ai demandé au Conseil fédéral un bilan de ce Plan d'action du gouvernement quinze ans après. Une évaluation était d'autant plus souhaitable que le Parlement a voulu accélérer l'évolution de la situation en intégrant une nouvelle ligne directrice dans le programme de la législature 2011-2015. En 2015 aura lieu la 59^e session de la Commission de l'ONU sur le statut de la femme, qui tirera aussi un bilan 20 ans après l'adoption de la Plate-forme de Pékin.

Le Conseil fédéral a mandaté le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes pour établir ce bilan. Le 16 octobre 2014, le résultat a été présenté à Berne, ce rapport est un excellent outil de travail, pour montrer le chemin qu'il faudra encore parcourir pour que l'égalité soit présente dans toutes les sphères de notre société et dans toutes les actions politiques, ici ou en international.

Des avancées décisives ont été engrangées ces 15 dernières années, dont les plus importantes sont :

- 2002 : interruption de grossesse dans les douze premières semaines autorisée
- 2004 : congé maternité rémunéré de 14 semaines, obtenu 56 ans après l'article constitutionnel !
- 2004 : la violence conjugale est poursuivie d'office
- Engagement toujours plus explicite de la Suisse dans les organisations internationales et dans la coopération au développement en faveur des droits des femmes, de leur santé, leur formation et leur indépendance économique.

Les domaines qui, en Suisse, montrent encore de graves lacunes sont sans conteste :

- Les **différences salariales inacceptables** entre femmes et hommes, chiffrées à 7,7 milliards de francs en Suisse pour la seule année 2010 ! La preuve est maintenant faite que les mesures incitatives ne suffisent pas, nous devons mener le combat au niveau légal, et vite !
- Ce combat va de pair avec les mesures nécessaires à une **meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, la création suffisante de structures d'accueil pré- et parascolaires, l'encouragement du travail partiel aussi chez les hommes, des congés parentaux dignes de ce nom**. Tous ces éléments sont interdépendants, comme les cinq doigts d'une même main et seront à coup sûr à l'agenda politique des prochaines années.

Quelques points du rapport, plus anecdotiques, ne manquent cependant pas d'inquiéter et indiquent clairement qu'il ne faut pas baisser la garde :

- Le centre de compétence « Pédagogie de la société et école », initié par l'OFAS pour professionnaliser, mettre en réseau et élaborer du matériel, actif entre 2006 et 2013, a fermé, faute de moyens, alors que le peuple votera bientôt sur une initiative qui veut

interdire l'éducation sexuelle à l'école primaire, et que le programme « Santé 2020 du Conseil fédéral n'a pas d'approche spécifique pour les femmes...

- Les bureaux cantonaux de l'égalité sont en diminution depuis 2010 et sont parmi les premiers services sacrifiés en cas de resserrement des budgets !
- La part des femmes en politique cantonale et fédérale stagne depuis 2010...

Le rapport met en évidence que, dans le domaine de l'égalité, le mouvement de balancier entre les obligations et les actions de la Suisse sur le plan international et les progrès recherchés sur le plan intérieur joue un rôle important sur lequel Conseil fédéral et parlementaires peuvent s'appuyer pour poursuivre la longue marche vers l'égalité.

Le bilan se termine par dix recommandations qui constituent une mine précieuse d'impulsions pour le travail des parlementaires et du gouvernement pour l'avenir. Un **Plan d'action du Conseil fédéral actualisé à la lumière du bilan des 15 dernières années devrait permettre de tracer le chemin pour les 15 prochaines années**, c'est ce que j'appelle de mes vœux.

Josiane Aubert, ancienne conseillère nationale VD

<http://www.ebg.admin.ch/dokumentation/00068/00599/00631/index.html?lang=fr>